



unesco
World Heritage Convention

Renforcement des capacités du patrimoine mondial en Afrique

Intégration du patrimoine mondial dans les programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur en Afrique

Un suivi des recommandations des ateliers de l'UNESCO de 2018 sur le patrimoine mondial et les établissements d'enseignement supérieur en Afrique

Renforcement des capacités du patrimoine mondial en Afrique

Intégration du patrimoine mondial dans les programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur en Afrique

Un suivi des recommandations des ateliers de l'UNESCO de 2018 sur le patrimoine mondial et les établissements d'enseignement supérieur en Afrique

Equipe de recherche

1. M. Mor Ndao Professeur, Directeur ED ETHOS Coordonnateur de l'Equipe de recherche
2. M. Sidia Diaouma Badiane Maître de Conférence titulaire Biogéographe, Sites sacrés Responsable MATER
3. M. Mamadou Fall Professeur Conseiller Spécial du Recteur en Arts Culture Patrimoine Sports et Loisirs
4. Mme Diatou Thiaw Niane Maître de Conférences Cheffe du Département de Géographie UCAD Spécialité : Géographe, Environnement, Patrimoine Naturel
5. Mme Awa Yombé Yade Experte Responsable de la Qualité, Pédagogie FLSH/UCAD Historienne, Documentaliste

Doctorants

6. Mlle Khady Ndoye Doctorante en Patrimoine culturel
7. M. Adama Cissé Doctorant en Patrimoine urbain
8. M. Mamoudou Dème Doctorant Boisement - Patrimoine naturel
9. Souleymane BADJI Gestion technique et Logistique

I- Le Contexte de l'étude :

En guise de rappel, ce projet de cartographie s'inscrit dans un contexte de réflexions globales sur la mise en œuvre de la Convention 1972 de l'UNESCO en Afrique.

L'application de ladite Convention relative au patrimoine mondial culturel et naturel (texte de la convention en pièce jointe) dans la région Afrique, a amené les experts africains à se réunir en 2018 à Saint -Louis et au Zimbabwe pour réfléchir sur : comment les institutions d'enseignement supérieur peuvent contribuer à assurer une meilleure représentativité et conservation des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial ?

En effet, comme vous le savez l'Afrique est sous représentée sur cette Liste et de véritables défis en termes de renforcement de capacités et de gestion se posent d'où les recommandations de Saint-Louis (ci-joint).

Les recommandations de ces ateliers ont amené l'UNESCO à commanditer ce travail de cartographie en vue du recensement de l'ensemble des institutions de recherche et de formation pour créer un réseau africain d'experts, mais surtout recueillir des recommandations pour améliorer ou renforcer les programmes existants dans le domaine du patrimoine.